

**Public concerné**

Avoir moins de 26 ans et être titulaire d'une première année de MASTER (ou d'une maîtrise) en rapport avec le contenu et les objectifs de la formation (MASTER 1 droit public, droit privé, AES, aménagement, géographie...)

**Sélection - recrutement**

La sélection se fait sur dossier et/ou entretien individuel

**Effectif en apprentissage : 8 à 20 apprentis****Durée de la formation : 1 an**

Le Master 2 se prépare soit en apprentissage, soit en formation initiale, soit en formation continue (1 ou 2 ans).

**Date de début de formation : septembre****Modalités d'obtention du diplôme**

Une session d'examen par semestre (Contrôle continu + examen terminal)

Rédaction d'un rapport d'apprentissage (ou d'un rapport de stage) avec soutenance.

**Rythme de l'alternance**

1 semaine à l'Université (22 semaines au total) / 1 semaine en structure d'accueil (30 semaines au total)

**Partenaires**

Fédération Nationale des Offices de l'Habitat, Collectivités Territoriales, Union Sociale pour l'Habitat, EPCI.

**Sites Internet d'information**

[www.univ-orleans.fr/deg/collectivites/](http://www.univ-orleans.fr/deg/collectivites/)

[www.cfaiurc.fr](http://www.cfaiurc.fr)

**Courriel**

[apprentissage.deg@univ-orleans.fr](mailto:apprentissage.deg@univ-orleans.fr)

**Retrait et dépôt des candidatures**

[www.univ-orleans.fr/deg](http://www.univ-orleans.fr/deg)

ou au secrétariat pédagogique

**Candidatures possibles avant les résultats du M1**

Dates limites de dépôt de candidature :

1<sup>ère</sup> commission : mi-juin

2<sup>ème</sup> commission : mi-juillet

## Intitulé de la formation Master 2

### Droit et Administration Publique et Territoriale Spécialité Droit et Politique de l'Habitat

Lieu et adresse de la formation  
UFR Droit Économie Gestion  
Rue de Blois - BP 26739  
45067 ORLÉANS cedex 2

Pôle Apprentissage  
Dorothee SOHIER  
Tél. : 02 38 49 48 69  
[dorothee.sohier@univ-orleans.fr](mailto:dorothee.sohier@univ-orleans.fr)

Responsables formation  
François PRIET  
Paule QUILICHINI

BAC + 5

MASTER 2

DROIT ET ADMINISTRATION PUBLIQUE  
ET TERRITORIALE

PAR APPRENTISSAGE

SPÉCIALITÉ DROIT ET POLITIQUE  
DE L'HABITAT

Septembre 2011



Blois Bourges Chartres Châteauroux Issoudun Orléans Tours

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL  
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE



UNE FORMATION UNIVERSITAIRE  
UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE  
UN PASSEPORT POUR L'EMPLOI

CFA SOUTENU PAR LE CONSEIL REGIONAL  
DE LA REGION CENTRE ET LE FSE



## INTITULÉ DE LA FORMATION :

### MASTER 2ÈME ANNÉE

#### DROIT ET ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE

#### SPÉCIALITÉ DROIT ET POLITIQUE DE L'HABITAT

La 1<sup>ère</sup> année de MASTER se fait en cycle initial et non en apprentissage

## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Répondre à un besoin de formation dans le domaine du logement social et de la politique de l'habitat. En effet, s'il existe dans les universités françaises un assez grand nombre de Masters "construction urbanisme" ou "immobilier" aucun ne s'intéresse spécialement au secteur de l'habitat social qui fait pourtant l'objet d'un régime juridique spécifique.

Ce Master 2 est plus spécialement orienté vers l'étude du droit et des institutions du secteur social et de l'habitat et comporte des enseignements relatifs au secteur immobilier privé.

## DÉBOUCHÉS :

- Organismes de logements sociaux (Offices et SA HLM, SEM),
- Administrations (DDT, DREAL, Communes, Départements, Régions, Structures Intercommunales, Agences d'urbanisme, ADIL)
- Professions immobilières (Bureaux d'études, Architectes, Cabinets conseils).

## PROGRAMME

Il a été élaboré avec la Fédération Nationale des Offices de l'habitat et en liaison avec la ville d'Orléans, la Société Centrale pour l'équipement du territoire, l'agence d'urbanisme de l'agglomération Orléanaise et la caisse des dépôts et consignations (Région Centre).

## PROGRAMME DE LA FORMATION

SEMESTRES	Cours	Crédits ECTS*
<b>SEMESTRE 3</b>		
Droit de l'urbanisme approfondi	36	6
Droit de la construction approfondi	36	6
Principes, organisation générale et acteurs de la politique de l'habitat en France	15	2
Missions des organismes HLM : évolutions et cadre juridique d'activité	10	6
Baux et copropriété	20	4
Politique de la ville	15	3
Expropriation et évaluation foncière	10	3
Atelier de techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, préparation à l'entretien	7,5	/
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>		<b>30</b>
<b>SEMESTRE 4</b>		
Construction sociale	30	8
Location sociale	24	
Politique en faveur des personnes et dispositifs de solidarité et de garantie	9	
Economie de l'habitat et financement du logement social	36	4
Fiscalité immobilière	20	2
Gestion financière et fiscalité des organismes de logement social	20	2
Rapport semestre 4	/	2
Conduite d'un projet professionnel (mémoire collectif)	/	5
Mémoire individuel (de stage, d'apprentissage ou professionnel)	/	7
<b>TOTAL SEMESTRE 4</b>		<b>30</b>

### VALIDATION D'ACQUIS :

Tout diplôme préparé dans le cadre du CFA relève de l'enseignement supérieur. A ce titre, un candidat peut valider son expérience pour :

- Accéder à une formation à laquelle il ne pourrait prétendre sur la base des diplômes qu'il possède (décret de 1985)  
= **Validation d'Acquis Professionnels (VAP)**
- Obtenir tout ou partie d'un diplôme, en justifiant des connaissances, compétences et aptitudes exigées pour l'obtention de ce diplôme (loi et décret de 2002) = **Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE)**